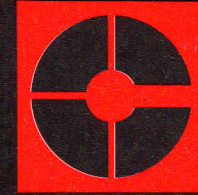
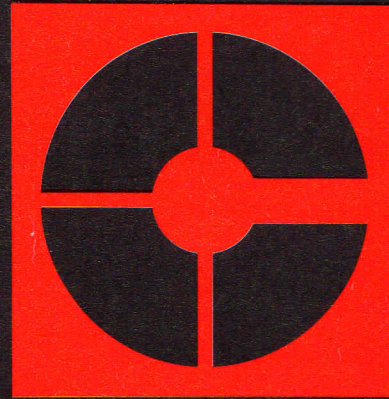
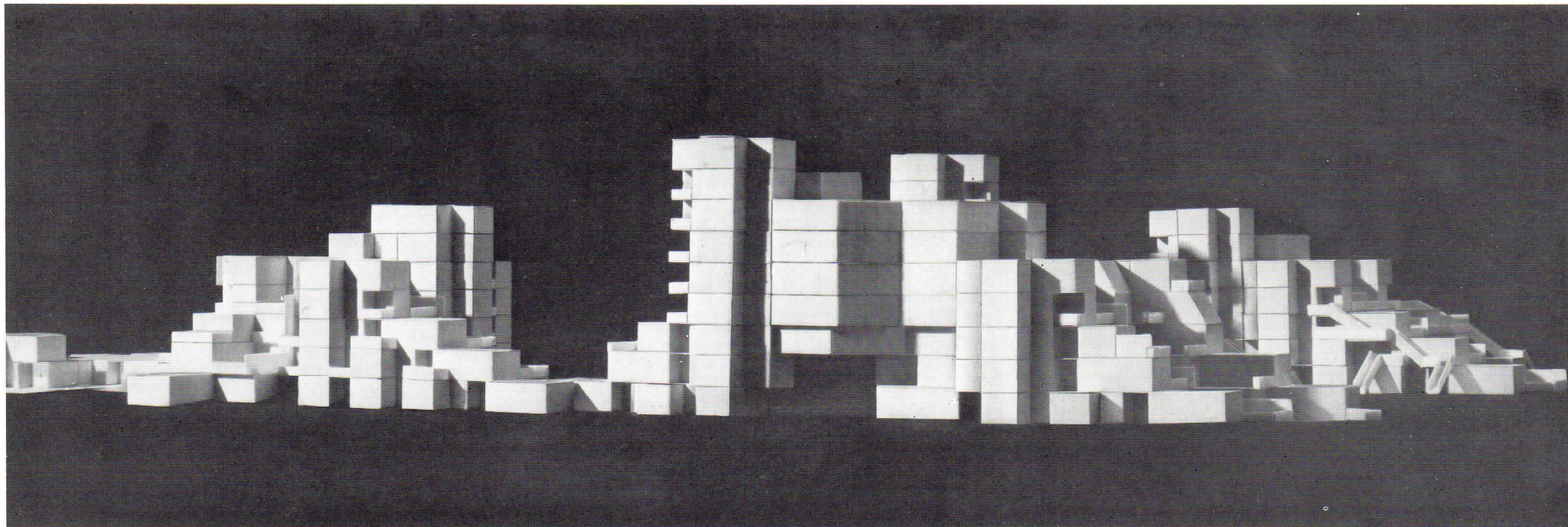


a.r.c. architecture: A.Y. DUPUIS et W. MITROFANOFF architectes
bureau d'études s.e.r.g.e.c.

modèle
innovation
lauréat 1974
m⁺m



coignet



a.r.c. architecture :
jacques akchote
jean-claude bernard
gérard bureau
andré-yves dupuis
wladimir mitrofanoff
architectes.
3, bd richard-lenoir - 75011 paris
tél. 355.83.60

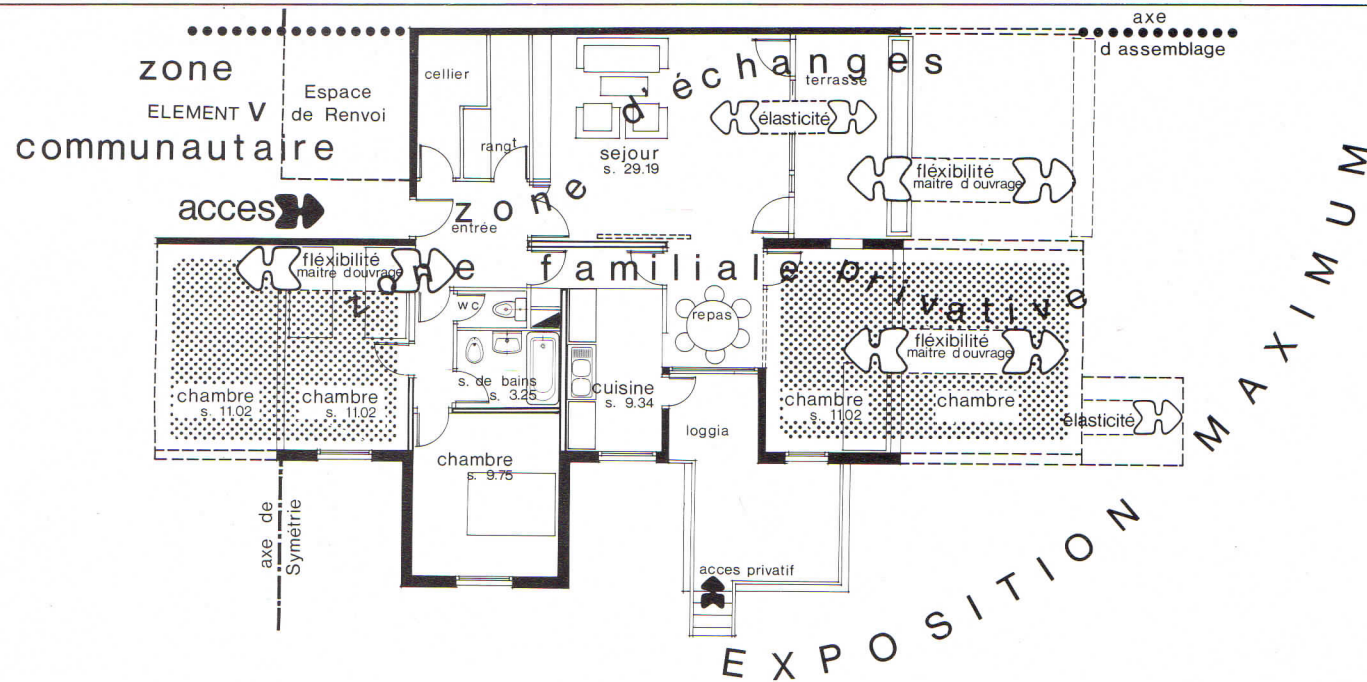
s.e.r.g.e.c.
bureau d'études techniques
54, rue du colisée - 75008 paris
tél. 225.83.55



COIGNET
siège social
11 avenue myron-t.-herrick
75008 paris - tél. 261.51.06

Zones d'activité

- Région Parisienne, Nord, Haute Normandie, Pays de la Loire et Picardie ;
- autres régions : par équipes régionales à proposer ;
- Corse exclue.

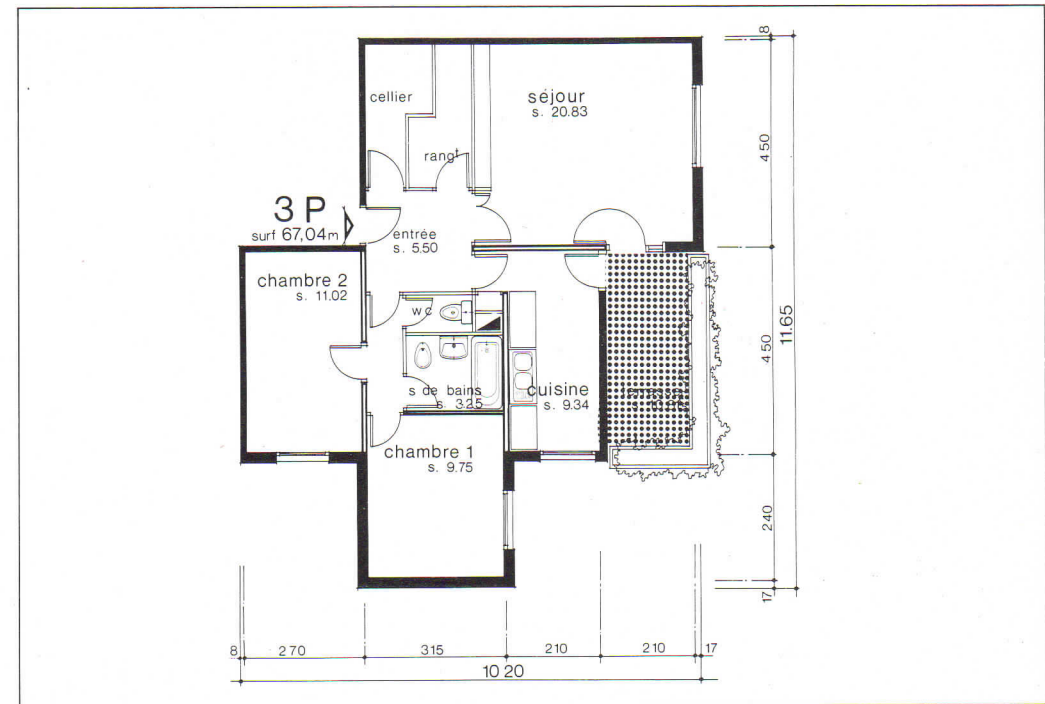
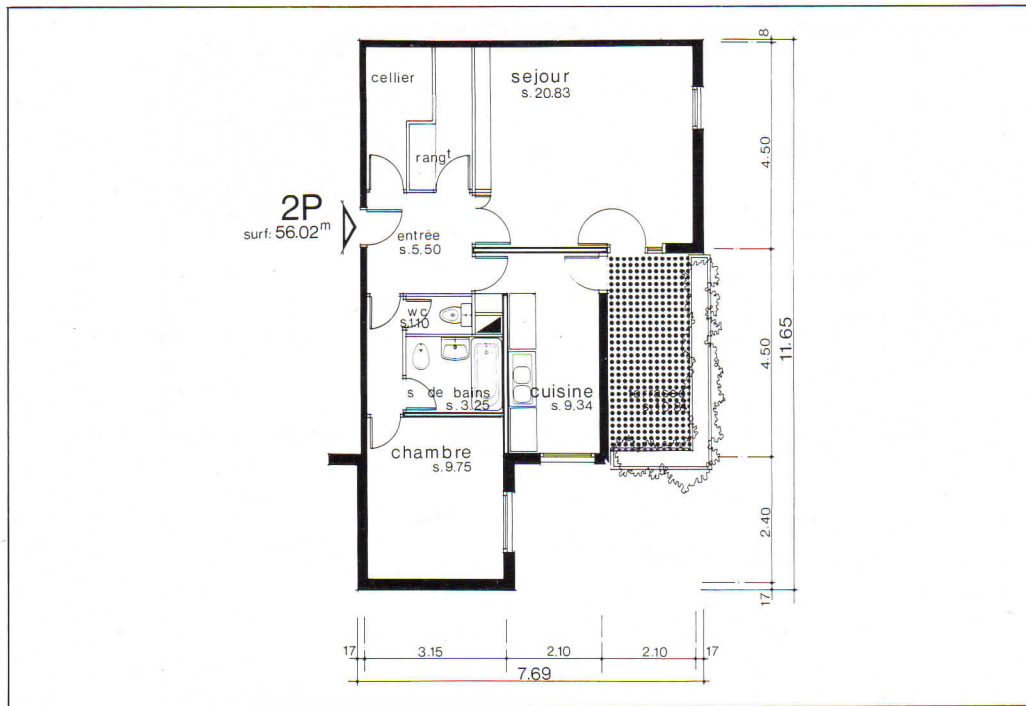


Le modèle M + m est un système global offrant les différents types d'habitat - individuel, intermédiaire, collectif - à partir d'une même démarche technologique et fonctionnelle.

Il offre en outre une très grande variété architecturale et permet d'intégrer des espaces urbains : équipements, commerces, activités tertiaires, etc. Tous ces types d'habitat constituent des composants qui comme dans un véritable jeu de construction, peuvent s'assembler entre eux.

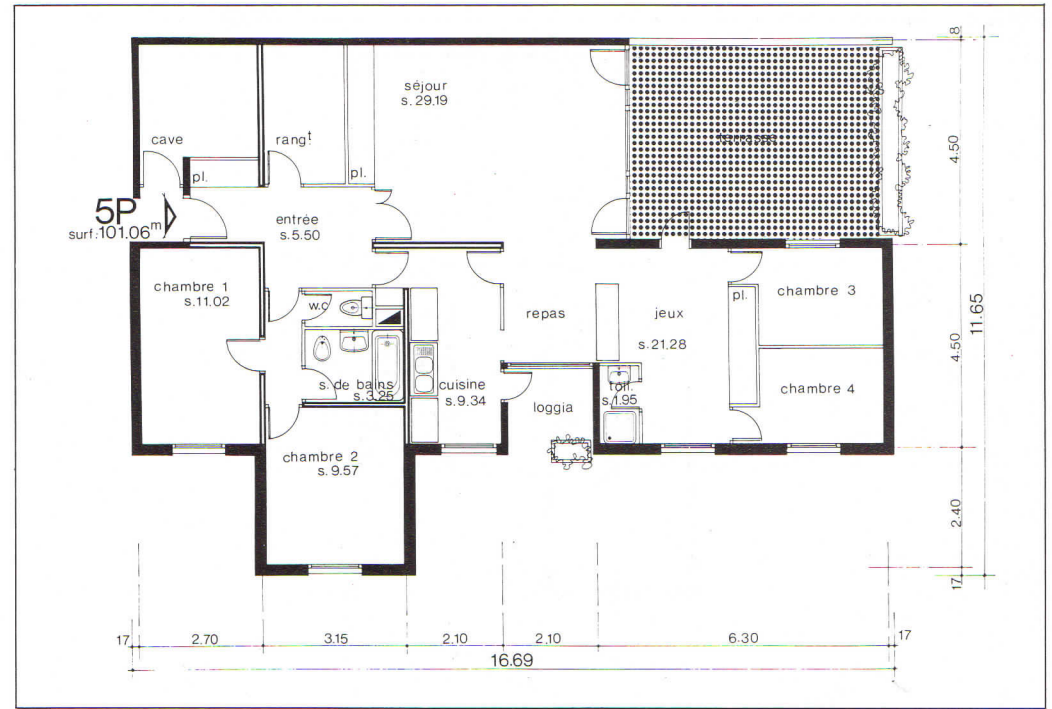
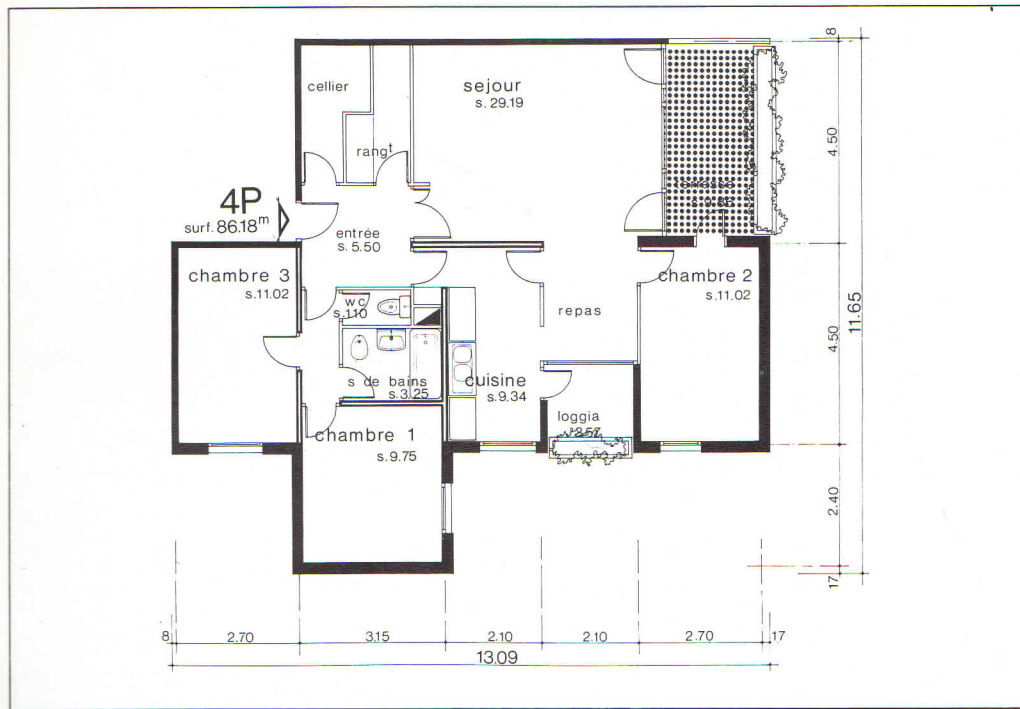
Leur juxtaposition et leur superposition sont possibles en raison de l'homogénéité des plans de cellules, de la coordination dimensionnelle et du procédé de construction :

chaque cellule a deux refends porteurs avec une trame de 4,50 m.



M+M
une cellule fonctionnelle
dans un dispositif
architectural
nouveau...





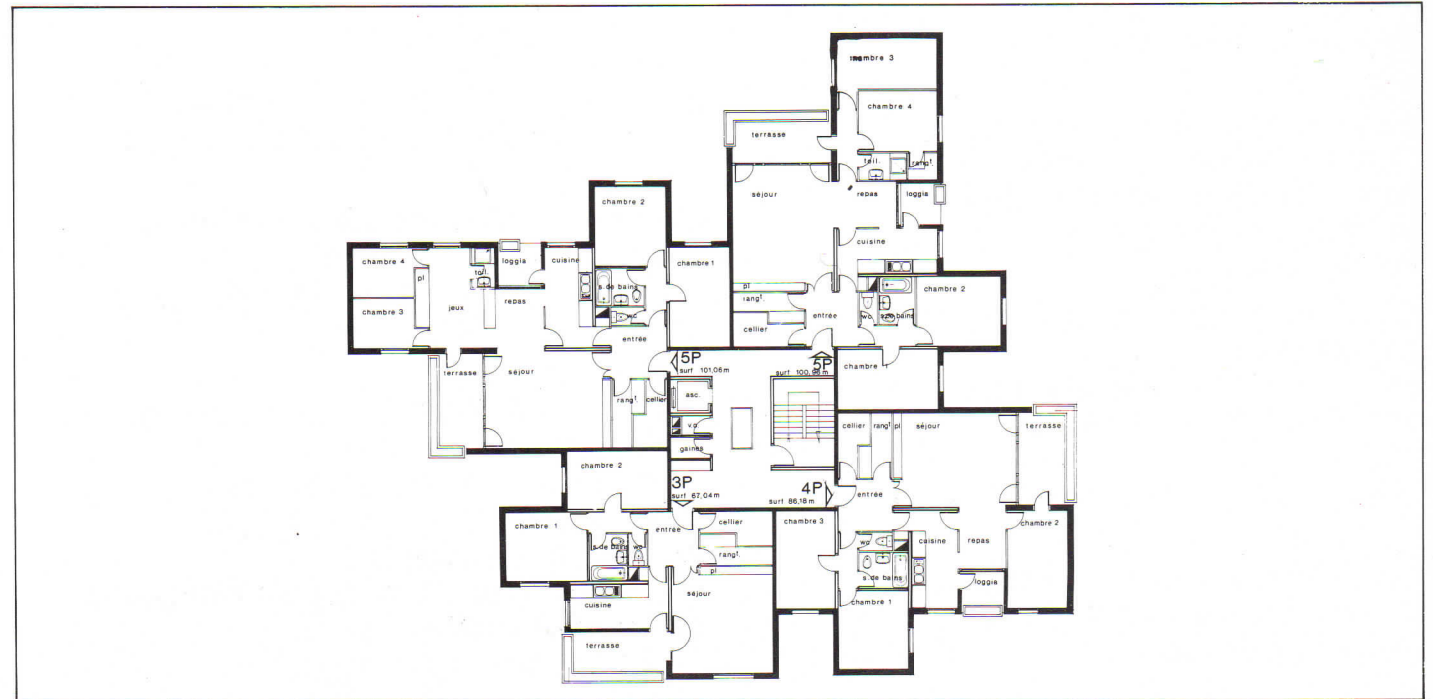
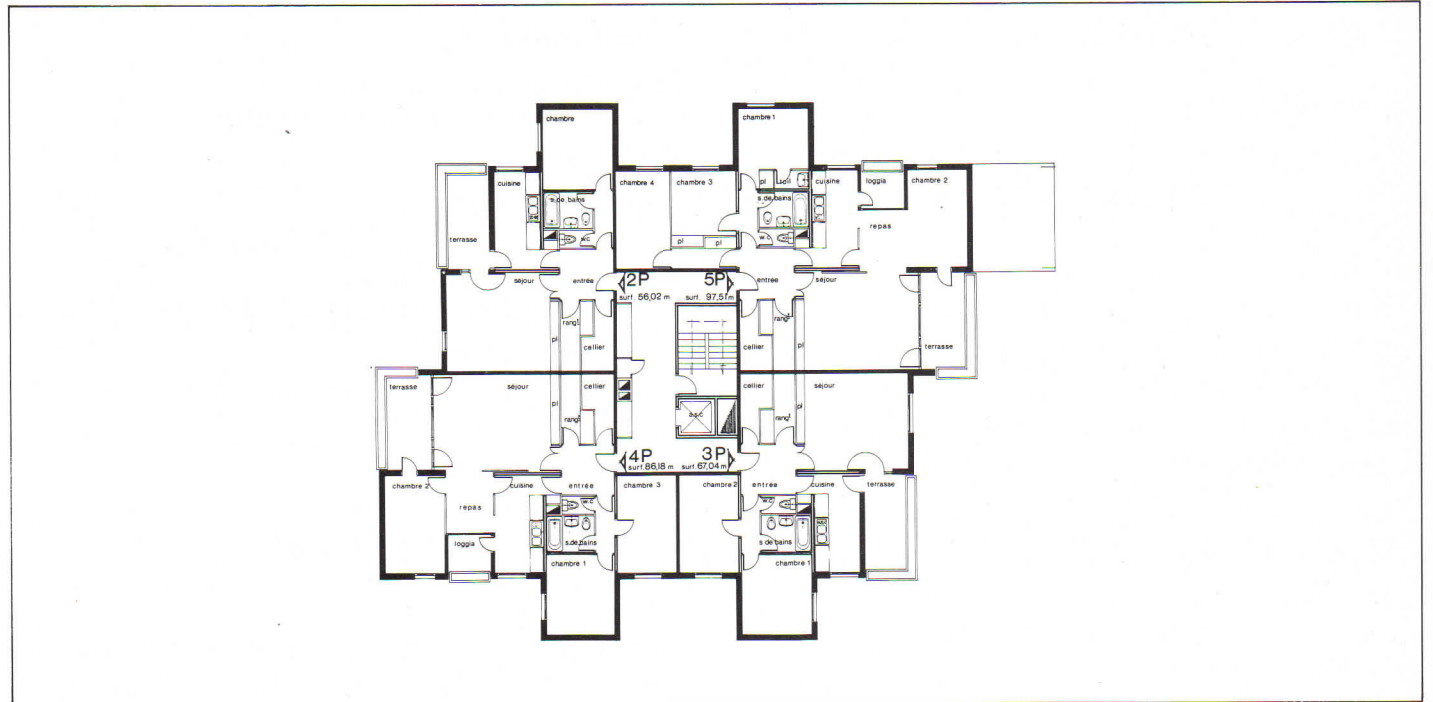
Au grand choix d'aspect architectural offert au Maître d'Ouvrage s'ajoute la qualité des cellules qui lui sont proposées : elles sont avant tout fonctionnelles, - "secteur familial" séparé du "secteur des échanges sociaux" -, possèdent loggia, balcon ou terrasse, et permettent grâce à leur double orientation une adaptation à tous les sites et climats. En outre, leur surface peut être ajustée suivant le type de programme envisagé.

L'assemblage des cellules, leur juxtaposition ou leur superposition permet au Maître d'Ouvrage d'obtenir une répartition exactement adaptée au programme choisi.

APPRECIATION DU JURY :

Ce projet offre un système d'assemblages par quarts de plots qui offrent une grande variété de compositions et un dosage très souple des catégories et types de logements constituant l'opération. La cellule est particulièrement bien organisée et bien éclairée ; elle bénéficie en règle générale d'une surface extérieure privative importante.

"L'espace poreux" pouvant être intercalé entre les éléments de base permet l'intégration dans de bonnes conditions d'équipements collectifs ou d'espaces de renvoi.



Devis descriptif

Gros œuvre

La structure est constituée d'éléments préfabriqués en béton suivant le procédé COIGNET.

Façades

Panneaux préfabriqués en béton : épaisseur 0,25 m incorporant l'isolant thermique.

Planchers

Dalles pleines béton : épaisseur 0,16 m.

Murs

Panneaux béton : épaisseur 0,16 m.

Terrasses

Isolant thermique et étanchéité multicouche sur dalle pleine.
Protection gravillon.

Parties communes

Ascenseur

En bâtiment collectif, appareil de 300 kg.
Portes palières battantes à oculus ;
cabine émaillée, équipée de miroir ;
cendrier et main courante.

Escaliers d'accès

En bâtiment collectif, escalier hors-fumée enclouonné.

En bâtiment "individuels superposés", escaliers à l'air libre plus escalier intérieur enclouonné.

Réalisation en béton moulé.

Vide-ordures

Gaine V.O. sur palier. Réception des ordures dans un local situé au rez-de-chaussée.

Logements

Cloisons séparatives
Préfabriquées en plâtre de 6 cm d'épaisseur.

Revêtements de sol

Pièces humides : sol plastique sur sous-couche alvéolaire.

Pièces sèches : tapis aiguilleté dans la chambre principale.

Tapis vinylique sur feutre dans les autres pièces.

Revêtements muraux

Pièces humides : peinture glycérophtalique satinée finition lisse.
Faïence au pourtour des appareils sanitaires.

Pièces sèches : papier tenture sur murs, peinture glycérophtalique mate finition lisse sur plafond.

Menuiseries extérieures

En sapin du Nord.

Étanchéité renforcée à l'eau et à l'air.

Vitrage double pour chauffage électrique.

Protections

Jalousies plastiques sur les baies de toutes les pièces principales à rez-de-chaussée et sur les baies des chambres en étage.

Plomberie

Baignoire de 160 × 70 avec habillage et robinetterie mélangeuse.

Lavabo 60 × 48 avec robinetterie mélangeuse.

W.C. avec réservoir bas.

Évier inox avec robinetterie mélangeuse sur meuble lamifié.

Sèche-linge mural.

Electricité

Label confort Promotelec.

Prise T.V. 3 chaînes dans le séjour.

Sonnerie d'entrée.

Chauffage

Chauffage tout électrique direct par convecteurs ou mixte (base + appoint).
Isolation thermique renforcée des logements.

Eau chaude par cumulus électrique.

Variante : chauffage traditionnel par convecteurs acier.

Ventilation mécanique contrôlée

Admission d'air frais en façade, extraction d'air vicié dans les pièces humides.



1. Prix de base :

base septembre 1973.

Bâtiment	nb. de logem.	surf. de référence (m ²)	surface habitable (m ²)	cotation C.S.T.B. (pts)	Prix de base (F)	
					Zones I et IIa	Zones IIb et III
Collectif R + 7	31	2157	2348,31	4695 pts	16.896 + 523S	16.051 + 496,85S
Individuel superposé large	20	1688	1833,28	5924 pts	17.525 + 543S ₁	16.649 + 515,85S ₁
Collectif + ind. surperposé large	25	1874	2086,30		17.220 + 533S ₁	16.359 + 506,35S ₁

S : surface habitable au sens de l'arrêté du 16 juin 1972 relatif aux caractéristiques techniques et de prix de revient des H.L.M. à usage locatif.

S₁ : surface habitable réelle au sens de l'arrêté du 30 décembre 1971 relatif aux caractéristiques techniques et de prix de revient des HLM en accession à la propriété.

Opération de référence : 190 logements
Commande de référence : 1.000 logements
Chauffage : modèle déposé en base en solution chauffage électrique

Coefficients correcteurs suivant nombre de niveaux (collectifs)

R + 2	1,18
R + 3	1,09
R + 4 (sans ascenseur)	1,03
R + 4 (avec ascenseur)	1,06
R + 5	1,03
R + 6	1,01
R + 7 à R + 8	1,00
R + 9 à R + 11	0,99

Coefficients correcteurs tenant compte de l'importance de chaque opération

inférieure à 51 logements	1,10
De 51 à 75 logements	1,07
De 76 à 110 logements	1,05
De 111 à 180 logements	1,03
De 181 à 250 logements	1,00
De 251 à 320 logements	0,994
De 321 à 400 logements	0,989
De 401 à 600 logements	0,985
De 601 à 1000 logements	0,982
Au delà de 1000 logements	0,980

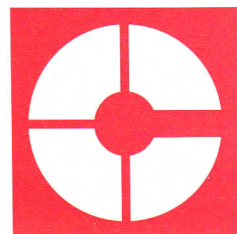
Coefficients correcteurs tenant compte du volume global de la commande

De 200 à 1400 logements	1,00
Par centaine de logements en sus	.. rabais de 0,06 %

2. Opération type de 123 logements

- répartition des logements : 64 individuels superposés
59 collectifs
- surface habitable réelle : 10.340 m²
- surface habitable de référence : 9.421 m²

	Zones I et IIa	Zones IIb et III
Prix de revient réel bâtiment avec fondations normales, sans production de chaleur (a)	8.870.776	8.427.237
Prix de revient maximum (compris majorations pour qualité, structure, importance d'opération, habitat individuel) abattu de 6 % pour adaptation au terrain et production de chaleur (b)	9.074.076	8.924.742
Catégorie de financement	H.L.M.O.	Collec. : HLMO Indiv. : HLM Acc 66
Rabais sur prix plafond abattu de 6 % $1 - \frac{(a)}{(b)}$	2,24 %	5,58 %



COIGNET